



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Privas, le 06 AVR. 2020

Madame la députée,
Messieurs les députés,
Messieurs les sénateurs,
Monsieur le président du conseil départemental,
Monsieur le président de l'Association des Maires de l'Ardèche,

Par courrier en date du 06 avril, vous avez souhaité me saisir de la situation au sein des EHPAD ardéchois. Votre demande est légitime et je partage avec vous l'impérieuse nécessité de transparence envers nos concitoyens.

Tous les jours, le Centre opérationnel départemental (COD) que je préside, fait le point sur la situation globale sur le territoire. Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes font l'objet de toute mon attention, leurs résidents étant les plus en danger face à la maladie virale, et notamment au coronavirus.

Toutefois, les données transmises par l'ARS, partielles dès lors qu'elles ne reflètent que la réalité d'un petit nombre d'établissements avec une latence importante, ne me permettaient pas jusqu'à présent un suivi fin de la situation dans ces établissements.

Dans ces conditions, dès la réception de votre courrier, j'ai demandé à l'agence sanitaire à disposer impérativement des retours de tous les EHPAD ardéchois, afin d'avoir un premier bilan provisoire, les mercredis soir.

Je vous propose de vous présenter ces données les jeudis, lors de notre audio conférence hebdomadaire, sachant que bien évidemment ce chiffre ne sera consolidé qu'à la fin de la période de confinement.

S'il s'avérait qu'un nombre important de décès survienne brutalement dans un EHPAD, susceptible de générer des inquiétudes chez nos concitoyens, l'ARS s'est engagé à me le faire savoir en temps réel et je vous le communiquerai aussitôt.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma haute considération.

Bis à

Le préfet,

Françoise SOULIMAN

Madame Michèle VICTORY
Monsieur Hervé SAULIGNAC
Monsieur Fabrice BRUN
Monsieur Jacques GENEST
Monsieur Mathieu DARNAUD
Monsieur Laurent UGHETTO
Monsieur Maurice WEISS